
Démographie comparée des populations francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario*

Charles Castonguay
Département des mathématiques
Université d'Ottawa

Chacune à sa façon, les populations francophones¹ de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick méritent de figurer au premier rang des neuf minorités provinciales de langue française du Canada. Celle de l'Ontario est deux fois plus nombreuse que celle du Nouveau-Brunswick et regroupe un peu plus de la moitié de l'ensemble de la population francophone à l'extérieur du Québec. En revanche, la minorité francophone du Nouveau-Brunswick compte pour le tiers de la population de sa province, alors que dans les huit autres – y compris l'Ontario – le poids des francophones est inférieur à 5%. En raison de ce poids supérieur et de leur concentration territoriale dans le nord et l'est de la province, les francophones du Nouveau-Brunswick résistent nettement mieux à l'anglicisation que ceux de l'Ontario, plus nombreux mais plus minoritaires, plus dispersés et plus urbanisés.

Nombre d'observateurs ont souligné ce rapport décisif entre le contexte géolinguistique et la propension d'une minorité à s'angliciser

* La présente étude a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

1. Dans ce texte, les qualificatifs « francophone », « anglophone » et « allophone » renvoient exclusivement aux personnes qui sont respectivement de langue maternelle française, anglaise et autre que française ou anglaise.

(Joy, 1967 ; Lachapelle et Henripin, 1980 ; Bernard, 1990). Le contexte propre aux deux populations qui nous intéressent les conduit en effet à suivre des parcours distincts. Depuis 1971, le poids des francophones est resté à peu près stable au Nouveau-Brunswick, mais il a baissé sensiblement à chaque recensement en Ontario, passant de 6,3 % en 1971 à 4,7 % en 1996 (Marmen et Corbeil, 1999 : tableau A1). La résistance à l'anglicisation a même évolué de façon tout à fait divergente : du recensement de 1971 à celui de 1996, les jeunes adultes francophones du Nouveau-Brunswick sont progressivement moins portés à parler l'anglais à la maison alors que le contraire est vrai en Ontario. Cela conforte la dynamique démographique globalement plus favorable pour la minorité francophone du Nouveau-Brunswick.

Il est tentant d'attribuer l'amélioration de la persistance linguistique des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick au statut que le français a récemment acquis dans cette province. À l'instar du gouvernement du Canada, dès 1969 le Nouveau-Brunswick s'est doté d'une loi sur les langues officielles. Une loi proclamant l'égalité des communautés anglophones et francophones du Nouveau-Brunswick a suivi en 1988. Rien de comparable en Ontario. Pareil jugement est cependant un peu trop court. Car c'est en raison de leur poids démographique supérieur que les francophones du Nouveau-Brunswick jouissent d'un plus grand pouvoir politique que ceux de l'Ontario et, par conséquent, de la bienveillance de la majorité anglophone de leur province. C'est l'avantage démographique qui assoit l'avantage politique, lequel engendre à son tour des retombées avantageuses pour la persistance linguistique et, en fin de compte, la démographie. Ainsi, par le truchement du politique, le nombre assure le nombre.

Il importe d'interroger plus à fond les déterminants proprement démographiques et géographiques des dynamiques divergentes évoquées ci-dessus quant à la résistance à l'assimilation et à la stabilité relative du poids des francophones au Nouveau-Brunswick en regard du déclin assez rapide de celui des francophones en Ontario. Les deux questions – assimilation et vitalité démographique – vont obligatoirement de pair, vu l'incidence certaine de l'anglicisation individuelle sur le remplacement des générations (Castonguay, 2002a).

Abordons à tour de rôle les facteurs pertinents : fécondité, migration internationale et interprovinciale, urbanisation et transmission – ou non-transmission – de la langue maternelle d'une génération à la suivante, ce dernier facteur étant le pendant intergénérationnel de la persistance linguistique – ou de l'assimilation – des parents sur le plan individuel.

LA FÉCONDITÉ NE JOUE PLUS

La population plus rurale du Nouveau-Brunswick pratiquait anciennement une fécondité nettement supérieure à celle, plus fortement urbanisée, de l'Ontario. Au plus fort du baby-boom d'après-guerre, on comptait au Nouveau-Brunswick un enfant par femme francophone de plus qu'en Ontario. À l'intérieur des deux provinces, la même chose était vraie – pour des raisons culturelles – de la minorité francophone par rapport à la majorité anglophone (Dallaire et Lachapelle, 1990a : 8 ; 1990b : 7). Cependant, au terme de la transition entre la surfécondité historique et le régime actuel de sous-fécondité, ces différences se sont toutes largement estompées.

Plus précisément, dès la première moitié des années 1980 la fécondité de la population totale, tous groupes linguistiques confondus, n'était que de 1,67 enfant par femme au Nouveau-Brunswick, en regard de 1,63 en Ontario. De plus, l'avantage traditionnel des francophones en la matière s'était effacé : les francophones du Nouveau-Brunswick avaient un indice synthétique de fécondité de 1,61 enfant par femme comparé à 1,68 chez les anglophones, tandis que ceux de l'Ontario avaient comme indice 1,54 au regard de 1,61 pour les anglophones. Toutes ces valeurs se situent bien en deçà du seuil de remplacement des générations de 2,1 enfants par femme.

En somme, la fécondité n'avantage plus guère les groupes linguistiques du Nouveau-Brunswick que ceux de l'Ontario et, dans chacune des deux provinces, la minorité francophone ne se distingue plus sur ce plan face à la majorité anglophone.

LA MIGRATION INTERNATIONALE AGIT D'AVANTAGE AU DÉTRIMENT DES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

Au Nouveau-Brunswick comme en Ontario, l'immigration internationale francophone est quasi inexistante comparativement à l'immigration anglophone. De plus, les allophones immigrés, tout comme les allophones nés au Canada issus de l'immigration – sauf pour les autochtones – s'anglicisent massivement. Aussi l'immigration internationale agit-elle au détriment du poids des francophones dans les deux provinces. Cette cause de déséquilibre linguistique entre les deux populations de langue officielle joue nettement plus en Ontario, province d'immigration, qu'au Nouveau-Brunswick, qui ne l'est pratiquement pas. Si les renseignements sur l'émigration nous manquent, toutes ces observations quant à l'immigration peuvent se préciser.

Au recensement de 1996, 11,9 % des anglophones de l'Ontario étaient nés à l'étranger tandis que seulement 4,2 % des francophones l'étaient. Les mêmes statistiques étaient de 3,6 % et 1,1 % respectivement au Nouveau-Brunswick. L'assimilation linguistique des allophones, immigrés ou non, se répartissait de la façon suivante : en Ontario, 919 658 ou 99,5 % pour l'anglais contre 4 392 ou 0,5 % pour le français ; au Nouveau-Brunswick, 6 143 ou 96 % pour l'anglais contre 263 ou 4 % pour le français. En 1996 toujours, un peu plus de 26 % de la population de l'Ontario se déclarait née à l'étranger, comparé à moins de 4 % de celle du Nouveau-Brunswick.

Que ce soit directement, par l'arrivée d'un plus grand nombre d'anglophones que de francophones, ou indirectement, par l'anglicisation de la quasi-totalité des immigrés allophones ou de leurs descendants, l'immigration œuvre donc dans le sens d'une minoration accrue des francophones relativement à leur majorité anglophone respective et cela se fait sentir beaucoup plus fortement en Ontario qu'au Nouveau-Brunswick. Cet effet négatif considérable de l'immigration sur le poids des francophones en Ontario modifie constamment la donne géolinguistique dans le sens d'une pression assimilatrice accrue de la majorité anglophone sur la minorité de langue française de cette province. Nous y reviendrons.

MIGRATION INTERPROVINCIALE : L'AVANTAGE QU'EN TIRAIT LA FRANCOPHONIE ONTARIENNE S'EST EFFACÉ

Traditionnellement, les échanges migratoires entre les provinces profitent à l'Ontario. Il n'en est pas ainsi pour le Nouveau-Brunswick. En 1996, par exemple, l'Ontario comptait 968 830 résidents nés ailleurs au Canada. Inversement, 726 245 Canadiens nés en Ontario habitaient à l'extérieur de la province. Cela représente un apport démographique de 242 585 personnes pour l'Ontario. De même, le Nouveau-Brunswick comptait 104 345 résidents nés à l'extérieur de la province, alors que 213 440 Canadiens nés au Nouveau-Brunswick habitaient ailleurs au pays, soit une perte nette de 109 095 personnes pour cette province.

Le gain net réalisé par l'Ontario se répartit comme suit entre les groupes linguistiques : 177 765 anglophones, 40 495 francophones et 24 325 allophones. La proportion de francophones dans cet apport (16,7 %) est supérieure au poids des francophones dans la province. La migration interprovinciale favorisait donc le maintien de l'importance à la fois numérique et proportionnelle de la population francophone de l'Ontario. Toutefois, en 1971, un calcul semblable se soldait par un gain migratoire interprovincial net de 365 535 personnes pour l'Ontario, dont 63 900 ou 17,5 % étaient des francophones. Compte tenu de la taille des populations en présence à l'époque, cela représentait un apport autrement plus important tant en nombre qu'en poids pour la francophonie ontarienne.

En fait, l'habituel bilan migratoire interprovincial positif de l'Ontario est devenu moins automatique. L'attrait des emplois ou de la qualité de vie en Alberta et en Colombie-Britannique peut désormais faire en sorte que l'Ontario se retrouve perdante au cours de certains lustres. L'apport migratoire plus que centenaire du Québec à la francophonie ontarienne paraît s'être tari. En 1971 on comptait 44 210 francophones de plus nés au Québec et résidant en Ontario que de francophones nés en Ontario et résidant au Québec, alors qu'en 1996 le même écart n'était que de 32 070. Durant le dernier lustre, c'est-à-dire entre 1991 et 1996, les échanges migratoires entre les deux provinces se sont même soldés par un léger gain net de quelque 3 500 francophones pour le Québec (Castonguay, 2002b).

Cette détérioration du bilan migratoire de la population francophone de l'Ontario avec celle du Québec lui est doublement dommageable. Car les jeunes adultes francophones nés au Québec et vivant en Ontario sont aussi moins portés à s'angliciser que ceux qui sont nés dans la province. L'évolution récente de ce flux migratoire agit ainsi de façon négative tant sur le nombre et le poids de la francophonie ontarienne que sur sa résistance à l'assimilation.

En ce qui regarde le Nouveau-Brunswick, le bilan habituellement négatif de ses échanges migratoires avec les autres provinces nuit un peu plus à sa minorité francophone qu'à sa majorité anglophone. Ses pertes nettes relevées ci-dessus pour 1996 se répartissaient entre 66 739 anglophones, 41 126 francophones et 1 230 allophones. Les francophones s'y trouvent donc légèrement surreprésentés (37,7 %) en regard de leur poids au sein de la population de la province. Toutefois, ce désavantage relatif ne semble pas avoir évolué de façon significative, notamment en ce qui concerne les échanges avec le Québec. En 1971 comme en 1996 on comptait environ 20 000 francophones de plus nés au Nouveau-Brunswick et habitant au Québec que de francophones nés au Québec et habitant au Nouveau-Brunswick. Ainsi, contrairement au bilan de la francophonie ontarienne sur ce plan, celui des francophones du Nouveau-Brunswick ne se serait pas détérioré.

LES FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK DEMEURENT CONCENTRÉS EN MILIEU RURAL

L'examen des données par division de recensement permet d'identifier les régions à forte ou faible concentration francophone à l'intérieur d'une province donnée. On peut aussi déterminer le degré d'urbanisation des populations régionales à l'aide des régions métropolitaines de recensement, qui englobent au moins 100 000 habitants, ainsi que des agglomérations de recensement, qui représentent des conurbations moins imposantes.

La population francophone compte pour au moins 10 % de la population totale dans sept divisions de recensement contiguës du nord et de l'est du Nouveau-Brunswick. Le tableau 1 présente ces

divisions en fonction du poids de leur population francophone en 1996. C'est chose courante que de distinguer cet ensemble de divisions, que nous réunirons sous le titre de « région acadienne », des huit autres divisions de la province, que l'on peut appeler la « région anglophone », vu que les francophones y comptent pour moins de cinq pour cent de la population.

TABLEAU 1

Répartition territoriale des francophones au Nouveau-Brunswick

	Poids (en %) des francophones dans la population totale		Part (en %) de la population francophone provinciale	
	1971	1996	1971	1996
Nouveau-Brunswick	33,8	33,2	100,0	100,0
Région acadienne	58,0	58,8	93,5	93,3
Madawaska	95,0	94,2	15,5	14,1
Gloucester	82,9	83,6	28,9	29,9
Kent	81,4	75,7	9,4	9,9
Restigouche	59,8	62,5	11,5	9,8
Victoria	38,8	41,9	3,4	3,7
Westmoreland	40,2	41,0	18,5	20,0
Northumberland	25,7	27,2	6,2	5,8
Région anglophone	4,8	4,7	6,5	6,7

Les deux premières colonnes du tableau 1 indiquent l'évolution entre 1971 et 1996 du poids des francophones dans les régions et divisions pertinentes. Il en ressort une légère tendance générale à la croissance du poids des francophones dans la région acadienne, à l'exception des divisions de Kent et de Madawaska. Leur poids n'a pas varié de façon significative dans la région anglophone. Les deux dernières colonnes du tableau montrent que la répartition territoriale des francophones au Nouveau-Brunswick est demeurée remarquablement stable depuis 1971. La quasi-totalité – plus de 93 % ou, en chiffres réels, 226 200 sur un total provincial de 242 400 en 1996 –

habitent toujours la région acadienne. Mieux encore, près des deux tiers (65 % en 1971, 64 % en 1996) habitent les divisions de Madawaska, Gloucester, Kent et Restigouche, où ils forment la majorité absolue.

Le Nouveau-Brunswick ne compte que trois grandes conurbations dans lesquelles les francophones sont sensiblement minoritaires. Deux d'entre elles, soit la région métropolitaine de Saint John et l'agglomération de Fredericton, sont situées dans la région anglophone. La plupart des quelque 16 000 francophones de cette région habitent ces deux centres urbains. La troisième, l'agglomération de Moncton, se trouve à cheval sur la frontière sud entre la région anglophone et la région acadienne, mais la quasi-totalité de ses résidents francophones habitent sa partie acadienne, dans la division de Westmoreland. D'après le tableau, Westmoreland a augmenté quelque peu sa part de la population francophone totale de la province, passant de 18,5 % en 1971 à 20,0 % en 1996. Toutefois, le poids des francophones y est aussi en légère hausse, de 40,2 à 41,0 %. Dans l'ensemble, donc, sur les 25 ans à l'étude, les recensements indiquent tout au plus un mouvement minime des francophones vers les grandes conurbations à majorité anglophone de la province.

L'URBANISATION ET LA MINORISATION DES FRANCOPHONES S'ACCENTUENT PARTOUT EN ONTARIO

Les francophones comptent pour au moins 10 % de la population dans huit divisions de recensement de l'Ontario qui forment deux régions distinctes avoisinant le Québec. La région « Est » réunit les divisions d'Ottawa-Carleton, Prescott-Russell et Stormont-Dundas-Glengarry. La région « Nord » comprend celles de Cochrane, Nipissing, Sudbury, Sudbury District et Timiskaming. Il sera commode d'appeler région « Sud » l'ensemble formé des autres divisions ontariennes.

La région Est compte une seule région métropolitaine de recensement (RMR), celle d'Ottawa, qui englobe cependant la grande majorité de la population francophone régionale. À l'inverse,

la plupart des francophones du Nord habitent à l'extérieur de son unique RMR, laquelle coïncide à toutes fins pratiques avec la division – ou municipalité régionale – de Sudbury. Quant aux francophones du Sud, ils évoluent en situation très minoritaire et surtout en milieu urbain, éparpillés pour l'essentiel parmi huit RMR dont celles de Toronto, St. Catharines-Niagara et Windsor, et 27 agglomérations de recensement dont Kingston, Sarnia et Sault-Sainte-Marie. Déjà en 1971, plus de sept francophones du Sud sur dix habitaient une RMR ou une grande agglomération urbaine de plus de 60 000 habitants. Il s'agit ainsi de la plus urbanisée des trois populations régionales en jeu.

Dans l'ensemble, donc, dès le début de la période d'observation la francophonie ontarienne est beaucoup plus urbanisée que celle du Nouveau-Brunswick. Le tableau 2 fait voir que cette différence essentielle s'est nettement accentuée.

TABLEAU 2**Répartition territoriale des francophones en Ontario**

	Poids (en %) des francophones dans la population totale		Part (en %) de la population francophone provinciale	
	1971	1996	1971	1996
Ontario	6,3	4,7	100,0	100,0
Est	26,7	21,2	33,9	38,1
RMR d'Ottawa	21,4	18,4	20,1	27,9
Reste de la région	41,7	36,1	13,8	10,2
Nord	35,7	32,6	31,1	26,4
RMR de Sudbury	31,9	29,1	10,3	9,5
Reste de la région	38,0	34,9	20,8	16,8
Sud	2,5	1,9	35,0	35,5

Roger Bernard (1996 : 31) avait relevé un mouvement migratoire des francophones du Nord vers le Sud et l'Est dû à l'évolution récente des économies régionales : déclin des activités d'extraction minière et forestière dans le Nord, stabilité de l'emploi assurée par

la fonction publique fédérale dans l'Est – plus exactement dans la RMR d'Ottawa – et développement et diversification de l'économie dans les grands centres urbains du Sud. Les deux dernières colonnes du tableau confirment son analyse. Depuis 1971, la part du Nord – la moins urbanisée des trois régions – dans l'ensemble de la francophonie ontarienne a reculé de près de cinq points de pourcentage au profit de l'Est et, à un moindre degré, du Sud, tous deux fortement urbanisés. Que le Sud paraisse en avoir moins profité tient à l'anglicisation très rapide des francophones dans cette région, qui rend éphémère l'apport des migrants à sa francophonie. Le tableau indique que l'urbanisation des francophones est à l'œuvre tout aussi bien à l'intérieur des régions Nord et Est. À partir toujours des deux dernières colonnes, on peut en effet calculer que la RMR de Sudbury a augmenté sa part des francophones du Nord, celle-ci étant passée de 33 % en 1971 (10,3 divisé par 31,1) à 36 % en 1996 (9,5 divisé par 26,4). La progression de la RMR d'Ottawa est plus évidente encore : sa part des francophones de l'Est est passée de 59 % à 73 % en 25 ans.

Au total, la proportion des francophones de l'Ontario qui habitaient la région Sud ou les RMR d'Ottawa et de Sudbury est passée, selon le tableau 2, de 65,4 % en 1971 à 72,9 % en 1996. Autrement dit, de près de deux francophones sur trois à près de trois sur quatre en seulement 25 ans. C'est rapide comme mouvement et ce n'est qu'une sous-estimation du phénomène puisque ces chiffres ne font pas entrer en ligne de compte l'urbanisation survenue depuis 1971 à l'intérieur de la région Sud par le développement de ses 35 régions métropolitaines ou agglomérations de recensement.

Les deux premières colonnes du tableau 2 font voir une autre différence fondamentale, pour ce qui est de la dynamique géo-linguistique, d'avec de la francophonie du Nouveau-Brunswick. La tendance à la baisse du poids de la minorité francophone depuis 1971, évidente à l'échelle de l'ensemble de l'Ontario, se retrouve à un degré appréciable partout dans la province. Cela s'explique par le déficit de remplacement des générations francophones causé par l'anglicisation des jeunes adultes qui sévit partout et qui se solde partout par un supplément d'enfants anglophones et l'importante immigration internationale dans les RMR et la région Sud, apport

démographique très peu francophone et qui ne se francise pratiquement pas.

Logiquement, le poids des francophones a le moins baissé dans les divisions du Nord et de l'Est les plus à l'écart des grands centres urbains. Dans ces divisions, l'attrait des grandes villes agit à peu près autant sur les anglophones que les francophones et l'immigration internationale est marginale. Ainsi, dans le Nord le poids des francophones a baissé de moins de deux points de pourcentage dans les divisions de Cochrane et Timiskaming, voisines du Québec, qui s'étendent du lac Témiscamingue jusqu'à la baie James. Dans l'Est, la situation évolue à un rythme semblable sur le territoire restreint de l'ancienne division de Prescott, à mi-chemin entre Ottawa et Montréal, la seule dans tout l'Ontario à conserver une majorité francophone de près de 80 %. Ce serait encore le cas aussi de sa voisine à l'ouest, l'ancienne division de Russell, si sa population n'avait pas été modifiée et anglicisée par l'étalement urbain, la RMR d'Ottawa ayant maintenant intégré l'ensemble de la division de Russell.

L'ASSIMILATION ET LA TRANSMISSION DE L'ANGLAIS AUX ENFANTS EXACERBENT LE DÉFICIT ENTRE LES GÉNÉRATIONS FRANCOPHONES

Le remplacement des générations francophones est fonction de leur fécondité et de la transmission du français comme langue maternelle aux enfants. Celui des générations anglophones se règle de façon semblable. Vu qu'il n'existe plus guère de différence de fécondité entre francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, tout écart significatif entre les populations de langue officielle en matière de remplacement des générations provient nécessairement du pouvoir d'assimilation de l'anglais. En effet, les jeunes parents francophones et allophones qui utilisent l'anglais comme langue d'usage à la maison transmettent habituellement l'anglais comme langue maternelle à leurs enfants, ce qui mine le remplacement de leurs générations et renforce celui des générations anglophones.

Francophones et anglophones sont à peu près également sous-féconds au Nouveau-Brunswick. Les populations en cause seront

donc normalement toutes deux déficitaires quant au remplacement de leurs générations. Cependant, à cause de l'anglicisation non négligeable de la population francophone dans la province, le déficit entre les générations y sera nécessairement plus élevé que chez les anglophones. Ce déficit peut se mesurer en comparant, par exemple, le nombre d'enfants francophones de 0 à 4 ans au nombre de jeunes adultes francophones âgés de 27,5 à 32,5 ans, l'espace entre les générations étant, en 1996, d'environ 27,5 ans. Cela donne un déficit de 36 % entre les générations francophones en 1996. Calculé de façon semblable, le déficit n'était que de 15 % chez les anglophones, un écart attribuable pour l'essentiel au pouvoir d'assimilation de l'anglais.

Le taux d'anglicisation des jeunes adultes francophones du Nouveau-Brunswick a cependant baissé de façon régulière, passant de 12 % en 1971 à 9 % en 1996 (Castonguay, 1996, 1999b). Si cette tendance se poursuit, l'écart entre les déficits intergénérationnels des populations francophone et anglophone tendra à se résorber. Entre-temps, l'anglicisation encore substantielle des jeunes adultes francophones aura comme incidence intergénérationnelle de porter le poids des francophones du Nouveau-Brunswick à se réduire et d'augmenter en corrélation avec celui des anglophones.

Le phénomène d'assimilation a beaucoup plus d'ampleur en Ontario, tant chez les francophones que chez les allophones qui y sont autrement plus nombreux qu'au Nouveau-Brunswick. Par conséquent, depuis que francophones et anglophones pratiquent une sous-fécondité à peu près égale, le déficit entre les générations francophones en Ontario est sensiblement plus élevé qu'au Nouveau-Brunswick, alors que c'est le contraire pour celui des générations anglophones. En 1996, le déficit intergénérationnel chez les francophones était en effet de 44 %, comparé à seulement 5 % pour la population anglophone. Déjà énorme, cet écart n'aura pas tendance à s'estomper puisque, au contraire du Nouveau-Brunswick, le taux d'anglicisation des jeunes adultes francophones est en croissance continue en Ontario, passant de 36 % en 1971 à 44 % en 1996 (Castonguay, 1999a : 23 ; 1999b : 45). Cette tendance se retrouve d'ailleurs dans chacune des régions de l'Ontario, tout particulièrement dans les grandes conurbations de l'Est et du Nord comparativement à leurs parties plus rurales.

En 1996 le taux d'anglicisation des jeunes adultes francophones a ainsi atteint 32 % dans l'Est, 34 % dans le Nord et 65 % dans le Sud (Castonguay, 2002b). À l'intérieur des régions Nord et Est, ce taux a connu une progression fulgurante dans les grands centres urbains passant de 25 % en 1971 à 41 % dans la division de Sudbury – qui se confond à toutes fins utiles avec la RMR du même nom – et de 22 % à 40 % dans celle d'Ottawa-Carleton qui correspond sensiblement aujourd'hui à la région métropolitaine d'Ottawa. Dans les mêmes années, dans le reste des régions Nord et Est ce taux d'anglicisation ne passait que de 20 % à 29 % et de 12 % à 19 % respectivement (Castonguay, 2002c).

Si la tendance se maintient, le formidable écart entre les populations francophone et anglophone de l'Ontario en matière de remplacement des générations, stimulé par une anglicisation en progression libre chez la première, continuera de pousser fortement le poids des francophones à la baisse dans cette province, ce qui, par un effet de retour, exercera une pression toujours plus forte vers l'anglais. Ceux qui habitent les grands centres urbains feront tout particulièrement les frais de ce cercle vicieux. L'influence déterminante du poids de la majorité anglophone sur les comportements linguistiques des francophones minoritaires dans des contextes de tout genre, tant privés que publics, a été confirmée entre autres par une enquête exhaustive réalisée pour le Secrétariat d'État au début des années 1980 (Dallaire et Lachapelle, 1990a : 23-31 ; 1990b : 22-30).

LE CONTEXTE GÉOLINGUISTIQUE, UN FACTEUR DÉTERMINANT DANS L'ÉVOLUTION DIVERGENTE DES DEUX MINORITÉS

Aucun des facteurs géographiques et démographiques qui agissent sur la population francophone de l'Ontario n'évolue de façon qui lui soit favorable. Au contraire, plusieurs tendent à exacerber sa minorisation et son anglicisation. Elle ne reçoit plus d'apport migratoire important en provenance du Québec et son urbanisation la place en contact de plus en plus intime avec une majorité anglophone toujours plus massive au fur et à mesure que se poursuivent l'immigration et l'assimilation dont celle, très forte, des francophones eux-mêmes.

La dynamique est tout autre au Nouveau-Brunswick. Sa population francophone est à peine plus portée que sa population anglophone à migrer dans une autre province et cette situation semble être stable. La pression additionnelle d'une immigration internationale qui s'anglicise, si caractéristique de l'Ontario, est quasi inexistante au Nouveau-Brunswick. La concentration des francophones dans la région acadienne demeure intacte et la fraction de francophones qui habitent la division de Westmoreland, dont l'agglomération de Moncton, est légèrement en hausse, de sorte que leur poids dans la division s'est quelque peu accru. En fait, le poids des francophones dans l'ensemble de la province n'a guère bougé depuis 1971.

Au Nouveau-Brunswick, la stabilité du contexte géolinguistique a permis une amélioration marquée du statut sociopolitique de la minorité francophone tandis que, en Ontario, la progression de l'assimilation au sein de la francophonie paraît solidement rattachée à la détérioration de ses positions géographiques et démographiques et compromet le bénéfice que l'amélioration de son statut, somme toute assez superficielle, aurait pu lui apporter.

L'expérience de contact intime entre francophones, anglophones et allophones dans la division d'Ottawa-Carleton, devenue la nouvelle capitale du Canada, semble à cet égard tout à fait probante. Politique fédérale oblige, c'est sur ce territoire que le statut du français s'est le plus amélioré en Ontario. L'embauche de fonctionnaires francophones dans la foulée de l'adoption de la *Loi canadienne sur les langues officielles* a attiré sur ce même territoire de nombreux migrants de langue française si bien qu'Ottawa-Carleton a sensiblement augmenté sa part de la francophonie ontarienne passant de 20% en 1971 à 23% en 1996. Malgré ce gain, le poids des francophones dans Ottawa-Carleton a chuté de façon encore plus marquée, passant de 21% à 16%. De toute évidence, la pression accrue de la majorité de langue anglaise a fait en sorte que cet exemple d'urbanisation des francophones s'est soldé par la montée en flèche de leur taux d'anglicisation.

* * *

Les facteurs géolinguistiques, dont le degré de concentration dans les grandes agglomérations urbaines à forte majorité anglo-

phone, semblent avoir pesé de manière décisive sur l'évolution future des deux populations en jeu. Engagée dans un puissant tourbillon d'urbanisation, de minorisation et d'assimilation, la francophonie ontarienne paraît vouée à une anglicisation toujours croissante et au déclin de ses effectifs. Celle du Nouveau-Brunswick demeure mieux assurée, à condition de maintenir sa concentration en territoire acadien.

Par ailleurs, contrairement à l'Ontario, la population anglophone du Nouveau-Brunswick, rongée aussi par un déficit intergénérationnel appréciable, connaîtra un déclin de ses effectifs. Ce phénomène fera que le rythme de minorisation des francophones sera plus lent que celui de l'Ontario.

Références

- Bernard, Roger (1990), *Un avenir incertain*, Ottawa, FJCF.
- Bernard, Roger (1996), « Portrait démographique de l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, 20, p. 15-40.
- Castonguay, Charles (1996), « Évolution de l'anglicisation des francophones au Nouveau-Brunswick, 1971-1991 », dans Lise Dubois et Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 47-62.
- Castonguay, Charles (1999a), « Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991 », dans Normand Labrie et Gilles Forlot (dir.), *L'Enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole, p. 15-32.
- Castonguay, Charles (1999b), « French Is on the Ropes. Why Won't Ottawa Admit It? », *Policy Options/Options politiques*, 20, 8, p. 39-50.
- Castonguay, Charles (2002a), « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches sociographiques*, 43, 1, p. 149-182.
- Castonguay, Charles (2002b), « Le contexte démographique franco-ontarien, 1971-1996 », *Revue du Nouvel-Ontario*, 27, p. 3-42.
- Castonguay, Charles (2002c), « Pensée magique et minorités francophones », *Recherches sociographiques*, 43, 2, p. 369-380.
- Dallaire, Louise M., et Réjean Lachapelle (1990a), *Profil démographique : Nouveau-Brunswick*, Ottawa, Secrétariat d'État.
- Dallaire, Louise M., et Réjean Lachapelle (1990b), *Profil démographique : Ontario*, Ottawa, Secrétariat d'État.
- Joy, Richard J. (1967), *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, Ottawa, à compte d'auteur. Réédité en 1972 par McClelland and Stewart, Toronto.
- Lachapelle, Réjean, et Jacques Henripin (1980), *La situation démographique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques.
- Marmen, Louise, et Jean-Pierre Corbeil (1999), *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada.